

Contact :
Mouvement associatif rennais
02 99 85 83 13
mar@assoreennes.org

15 Septembre 2017

Mme la députée / M. le député

Alors que le lien social est fragilisé, les associations jouent un rôle irremplaçable dans la réduction des inégalités, la culture, le développement économique ou encore la protection de l'environnement. Par leur capacité de mobilisation et d'innovation, elles répondent à des défis auxquels les pouvoirs publics ne font pas - ou plus - face. Elles sont un pan essentiel de la "société civile" qui a été au cœur de la dernière campagne présidentielle.

Or, ces mêmes associations doivent composer depuis plusieurs années avec une réduction continue des financements publics. Les bénévoles se sont organisés pour faire face à ces évolutions et trouver de nouvelles solutions, souvent au prix d'efforts importants.

Dans ce contexte, les emplois aidés jouent un rôle de catalyseurs, car ce sont souvent eux qui permettent à une grande association d'innover, à des porteurs de projet de créer un premier emploi, ou encore à une petite association de bénévoles de recruter la personne qui permettra de donner un nouveau souffle à la mobilisation. S'ils sont parfois employés faute de mieux, ils n'en sont pas moins de supports essentiels à l'innovation.

Pour tous ces bénévoles, la suppression brutale de ces emplois apparaît alors comme la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Pour les bénéficiaires de ces emplois, qui y trouvaient un tremplin, c'est un retour vers la précarité. Dans tous les cas, c'est le lien social qui est une fois de plus fragilisé par une décision prise sans aucun dialogue.

Nous, associations rennaises présentes tous les jours sur le terrain, demandons donc au gouvernement de revenir sur la décision de geler les nouveaux emplois aidés.

Nous souhaitons vous rencontrer pour vous expliquer cette position et faire des propositions. La mobilisation actuelle, particulièrement forte à Rennes et en Bretagne (voir les manifestations de Quimper ou encore les prises de position du Mouvement associatif de Bretagne), doit nous permettre de faire de la politique autrement, en ouvrant enfin le dialogue entre élu et société civile, pour aborder toutes les questions sans les simplifier.

Nous vous prions d'agréer, Mme la députée / M. le député, l'expression de nos salutations.

Les associations signataires (au 15/09/17) :

Le Courrier de Bovet, Cie Artamuse, Cercle Paul Bert, Margoulins productions, Le mag cinéma, Le criporteur, déCONSTRUIRE, Association Avenir Dysphasie, Association de Taekwondo de rennes Métropole, Arts et manières, EPI Bretagne, Universel Singulier, Comité Alexis Danan de Bretagne, AMSIC-Maison des Squares, Engrenages, Conciergerie de quartier Au p'tit Blosneur, Ars Nomadis, Clap'phonie, Démozamau, L'âge de la tortue, Ligue des droits de l'Homme, Collectif Les oeils, Patchrock, L'Armada Productions, Tandem, Un parrain pour l'emploi, Troupe d'improvisation rennaise, Maison Internationale de Rennes, La Petite Rennes, Asfad, L'Hôtel Pasteur, L'Oeil d'Oodaaq, Aapedys35, Aroéven Bretagne, Maison Associative de la Santé, Bretagne CENS, MIDAF, Entraide fibromyalgie ouest, Maison de la consommation et de l'environnement, Organisme Texture, ADEC-Maison du Théâtre Amateur, Cercle Celtique de Rennes, Bou'40, Mouvement associatif rennais, Keur Eskemm, Bug, Legal promotion, CLAPS, I'm from Rennes, Collectif Handicap 35, Entraide fibromyalgie ouest, Réseau GRAPPE